

dans une des salles du Couvent, afin d'assister à une fête de catéchisme.

Il est bon de vous dire, M. M. les Rédacteurs, que les fêtes de catéchisme, ont pour but de donner aux parents une idée de la manière dont sont instruits leurs jeunes demoiselles, sur les différents points de la religion; instruction nécessaire pour tout le monde, principalement dans notre siècle, amateur par excellence des embarras de tous genres et des nouveautés de toutes espèces.

La séance fut ouverte par un magnifique morceau de musique, exécuté avec tout le talent bien connu des Demoiselles de Villa-Maria. Le drame qui fut joué à la suite de cette brillante entrée, fut admirable de naturel et de gaieté.

Peu après on eut le plaisir d'entendre plusieurs morceaux religieux donnés par les élèves des deux pensionnats. Ce qui m'a principalement frappé durant le cours des exercices, ce fut d'entendre de jeunes enfants de 7 à 8 ans réciter de leurs voix enfantines, les différents Évangiles des Apôtres, et cela avec une mémoire et une intelligence vraiment étonnantes.

Durant toute la séance on eut aussi l'agréable plaisir d'entendre différents morceaux de musique et de chant qui rivalisaient les uns les autres de perfection et de beauté.

Tout était terminé, du moins chacun se préparait à partir, lorsque les regards de l'auditoire furent tout-à-coup frappés par la vue d'un de ces tableaux, que l'on voit seulement pour ainsi dire en rêve: car les peintres les plus illustres de tous les siècles ont vainement essayé de nous donner une idée de la réalité.

Dans un nuage de lumières de toutes les couleurs, on vit apparaître la Vierge Marie, entourée d'une foule d'anges, les uns avec des instruments de musique et les autres dans la posture de la prière. Pour vous donner une idée de ce qui s'est passé dans mon cœur dans cet instant qu'il nous fut donné de considérer ce spectacle sublime, il faudrait la plume d'un Lamartine ou d'un Chateaubriand.

Figurez-vous le plus magnifique tableau possible, vous n'avez rien de parfait puisque c'est fictif, mais là c'était du réel, c'était un tableau vivant: la magnifique groupe était composé de quelques unes des élèves du couvent.

La Vierge était représentée à perfection par Mademoiselle Bénédicte, qui dans la position qu'elle occupait alors, nous représentait si bien la Vierge Immaculée, ouvrant ses bras pour y recevoir ses enfants, et ensuite tous les anges qui l'entouraient nous fesaient espérer d'être un jour à côté d'elle, afin de servir de trône à cette divine reine.

Bienôt ce spectacle enchanteur disparut, laissant dans une admiration impossible de décrire l'auditoire qui n'avait pas les yeux assez grands pour voir de si haut. C'est idéal si frappant des choses d'en haut.

Honneur donc à Mesdemoiselles Bénédicte, Fréchette, Kimber, L'Invisible, Beaudry, Leblanc, et à toutes celles qui ont pris part à cette magnifique séance, pour le talent qu'elles ont déployé et qu'elles déploient dans tout ce qu'elles font pour augmenter la réputation des humbles filles de Marguerite Bourgeoise.

Je ne puis terminer ce compte-rendu bien incorrect, sans adresser un mot de remerciement aux Dames de la Congrégation, pour tous les services qu'elles rendent aux familles du Canada et des autres pays, en la personne de ce qu'elles ont de plus cher, leurs enfants, et en ce faisant, je crois être l'interprète de toutes les personnes bien pensantes.

Je suis, M. M. les Rédacteurs, Avec plaisir, Votre serviteur, L'INVISIBLE.

Faits Divers.

—C'est après-demain, mercredi, qu'a lieu le grand concert vocal et instrumental donné au bénéfice de la Bibliothèque de l'Union Catholique. Ce concert, à en juger d'après les apparences, sera magnifique; pour s'en convaincre il suffit de consulter le programme qui se trouve publié dans une autre colonne de ce journal.

—Les personnes charitables voudront bien ne pas oublier que ce soir et demain soir à 7 heures, à lieu dans les Salles de l'Union St. Joseph, une belle raffie en faveur de l'Hospice St. Antoine.

—L'Hon. M. Dorion est venu à Montréal jeudi dernier; il est reparti pour Québec le lendemain.

—Les officiers de la milice séculaire et tous ceux qui désireraient se présenter pour être admis à l'École Militaire, sont priés d'envoyer leurs noms au Major de Brigade de ce district, au Victoria Hall.

—Les Montagnards Canadiens doivent donner un concert, dans la nouvelle salle des Artisans, vendredi prochain. Le programme est public plus loin.

—Le jury a rendu samedi un verdict de culpabilité, devant la Cour des Sessions de Quartier, contre J.-Bte. Livernois, Sophie Bissonnette, Marie Dionne et Marie-Louise Bertrand, accusés d'avoir commis un assassinat sur la personne de Louise Casavant dit Ladebauche, épouse de J.-Bte. Livernois, en lui coupant la chevelure contre sa volonté.

Ce procès a duré deux jours; nous en donnerons les détails dans notre prochain numéro. M. Cassidy et W. Dorion étaient les avocats des défendeurs, et M. Carter poursuivait au nom de la Couronne.

—Nous voyons par les journaux que le *Chesapeake*, vapeur à hélice qui voyageait entre Portland et New-York, a été dernièrement capturé par un parti de sécessionnistes. Ils avaient pris passage à bord, et rendus à 200 milles de Cap Cod, ils se sont emparés du capitaine et de l'équipage, ont pris la direction du navire. Ils se sont d'abord rendus à St. Jean de Terrebonne, où ils ont débar-

qué l'équipage, et ont immédiatement repris la mer. Comme il y avait à bord une cargaison valant environ \$150,000, on pense qu'ils vont forcer le blocus et se rendre à Wilmington—Quelques maisons commerciales de Montréal et de Québec avaient à bord des effets pour de forts montants. On agitera probablement la question de savoir si le propriétaire ou les consignataires doivent en supporter la perte. Pour nous, nous croyons que les propriétaires du navire sont responsables des dommages soufferts par ceux qui ont mis des effets à bord.

—La plus haute soumission qui ait été faite jusqu'ici pour les vapeurs *Napoleon III* et *Queen Victoria* est de \$165,000; elle vient d'une compagnie de New-York.

—Encore un embaucheur américain sous les soins de la police. Samuel Perry a été arrêté vendredi matin à bord de l'*Iron Duke* sous accusation d'enlèvement pour l'armée fédérale. Il paraît qu'il avait engagé quatre hommes dont l'un a donné l'aveu aux autorités.

—Le Canal Lachine a été fermé jeudi dernier.

—Au moment où les trains du Grand-Tronc arrivaient à Toronto, samedi dernier, un passager nommé Fitzgerald, dans sa hâte de débarquer, sauta sur la voie; malheureusement il perdit l'équilibre et tomba en travers sur les rails; le convoi, qui n'avait pas cessé de marcher, lui passa sur le corps qu'il sépara en deux parties. M. Fitzgerald demeurait à Toronto depuis quelque temps seulement et venait d'hériter d'une fortune de \$40,000.

—Le feu s'est déclaré vendredi soir, vers 10 h., dans le magasin de M. J. J. Reeves, tailleur, rue Notre-Dame; mais grâce aux efforts des pompiers, il fut éteint avant que de graves dommages eussent été causés.

—Les soldats en garnison en cette ville font encore parler d'eux. La semaine dernière, une douzaine de ces vaillants fils de Mars assaillirent sur le chemin Papineau un malheureux ouvrier qui volait une somme de... \$1.

—Ce n'était pas la peine d'être en aussi grand nombre pour si peu!

—Un soldat du nom de John McCargo, appartenant au corps de Grenadiers stationnés en cette ville, s'est suicidé la semaine dernière en se coupant la gorge avec un rasoir.

—Un autre suicide a été commis à Toronto, le 8 courant, par Madame Sophie Wright, femme d'un ex-Conseiller de Ville; la malheureuse était, paraît-il, dans un état d'aliénation mentale.

—Le steamer *America*, parti samedi dernier de Portland pour Liverpool, a emporté 1534 quintaux d'aleais, 138,600 livres de beurre, 28,350 livres de fromage, 31,509 livres de lard, 15,827 de tabac, 6 boîtes de livres, 7 barils de pommes, une boîte de fourrages, 19 colis et \$16,200 en espèces.

—Une personne de Québec, actuellement à New-York, a transmis, jeudi soir, le télégramme suivant à la *Chronicle*:

«New-York, 9 décembre.—Trente goélettes ou barges ont été incendiées, et un homme a péri. L'incendie continue.»

—Dans la nuit de samedi dernier, le feu a détruit 10 maisons, à Toronto. Les pertes sont évaluées à \$10,000.

—Le *Messenger Franco-Américain* nous apprend que M. François Boucher, Canadien bien connu à New-York, doit laisser cette dernière ville, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, où il va lever un régiment d'hommes de couleur. M. Boucher a déjà reçu à Washington son brevet de colonel.

—On annonce la mort, arrivée à Portland le 10 courant, du Capitaine Crawford, surintendant de la compagnie des steamers océaniques de Montréal.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Guilbault vient d'ouvrir une salle à patiner et que déjà un grand nombre de personnes ont pris des billets pour la saison.

—Le *Chronicle* de Québec dit qu'un M. Louis Desrosiers, de Saint-François, comte d'Yamaska, a découvert une riche veine de cuivre la semaine dernière, sur un lot de terre, près du moulin de M. Wurtelle, et qu'il en a déjà retiré plusieurs centaines de livres de minerai.

—Il y a eu à Montréal lundi dernier un terme spécial de la Cour Supérieure et de Circuit de ce District, sous la présidence de Son Honneur le Juge Loranger. Parmi les causes appelées ce jour-là est celle de Dessaulles vs. Taché: action en dommages. M. le Juge Loranger déclina de juger cette cause en conséquence de sa parenté avec le Demandeur; mercredi matin la même cause fut appelée et Son Honneur le Juge Smith, qui était venu présider la cour ce jour-là, fixa le tirage du Jury au 7 janvier prochain et l'audition au 14 du même mois.—*Courrier de St. Hyacinthe*.

—M. Arthur Roy est parti la semaine dernière pour l'Europe pour les affaires commerciales de la Maison Adolphe Roy et Cie.

—Mardi, jour de l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge, avait lieu, dans la chapelle du monastère du Précieux Sang, une cérémonie bien touchante. Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe admettait à la profession religieuse de ce nouveau institut les Diles *Hamilton* dite Sœur Marie de l'Immaculée Conception, *Raymond* dite Sœur Sophie de l'Incarnation, *Caquette* dite Sœur Enphrasie de St. Joseph, *Bourgeois* dite Sœur Josephine du St. Sacrement, *Gendron* dite Sœur Lucie de la Ste. Croix, *Tourangeau* dite Sœur Marie du Calvaire, cette dernière Converse, et Sa Grande *L'Heureux* dite Sœur Marie Angèle.—*Courrier de St. Hyacinthe*.

—M. Coffax, qui vient d'être nommé Président du Congrès Américain, a débuté dans la vie par l'exercice du métier d'imprimeur.

—On dit que le Prince de Galles a fait l'acquisition d'une magnifique résidence à Rome et qu'il se propose d'y aller passer l'hiver avec la Princesse de Galles.

—Bourse. Etat de la Bourse dans la journée de samedi.

Change sur Londres, banque, 10½ à 10½ p. c. de prime; sur New-York, le change pour les traites bancaires, de 32½ à 34½ d'escompte, et privé de 32½ à 34½. New-York: or, 49½; argent, 44; change, 63.

PRIX DU CHARBON.

Lehigh pour les poêles, \$ 900 à \$ 950
« pour les fonderies, 1000 à 1050
Scranton, Lackawanna et Pittston, 900 à 950
Piton et Sidney, 525 à 575
Newcastle pour les grilles, 550 à 600
« charbon de forge, 500 à 625
« pour les poêles, 550 à 600
Charbon à vapeur [steam coal], 525 à 575
Corrigé par M. J. G. BEARD & Co., Marchands de Charbon et de Poêles, No. 75, Grande Rue St. Jacques et au coin des rues McGill et Wellington.

Naissance.

—A St. André Avellin, le 5 du courant, la Dame de H. N. Raby, Ec., N. P., une fille.

Décès.

—En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 45 ans, Janvier-Hilaire Tesson, Ec., M. Tesson a été longtemps un des premiers officiers de la Compagnie du Richelieu, et était généralement estimé par tous ses concitoyens.

Ses funérailles auront lieu demain, mardi. Le convoi funéraire partira de sa résidence, No. 108, Rue St. Denis, à 8 heures A. M., pour se rendre à l'Eglise Paroissiale et de là au lieu de la sépulture.

—A St. Estienne, vendredi, 4 courant, à l'âge de 32 ans, Madame DESJES, épouse de M. EMERY FERRÉ, fils.

—A St. Land, Dame Catherine St. Germain, veuve de feu Pierre Mennier, âgée de 67 ans.

—A St. Vincent-de-Paul, le 9 du courant, à l'âge de 78 ans, Dame Marie-Anne Bédard, veuve en premières noces de feu J.-B. Gadbois, Ec., et en secondes noces de feu P.-B. Gadbois, Ec. La défunte était mère de Son Honneur le Maire de Montréal, J. L. Beaudry, Ec., et de MM. Beaudry, Marchands, aussi de cette ville.

SALAMANDRES A L'ÉPREUVE DU FEU.

Nous, soussignés, requis par MM. KERSHAW & Co., Manufacturiers de SALAMANDRES, à Montréal, à agir en Comité pour être témoins de l'essai fait sur un de leurs SALAMANDRES A L'ÉPREUVE DU FEU, soumettons le Rapport suivant:

La *Safe*, qui était un No. 3, haut de 33½ pouces, large de 28 pouces et profond de 24 pouces a été soumise à une chaleur intense dans un feu composé de six cordes de bois dur et une corde de bois léger mélangé de charbon de terre.

Dans la *Safe* (qui était placée au centre de la pile de bois), furent déposés, en notre présence, cinq livres de comptes, quatre notes en bon, chèques, journaux, circulaires, etc., et mille dollars en billets de banque.

Le bois fut alors retiré tout autour et au-dessus de la *Safe*; on y mit le feu du côté du vent et il brûla pendant 6 heures et demi, durant lesquelles la *Safe* fut soumise à une chaleur intense. Nous considérons que cette chaleur était encore plus grande que celle à laquelle pourrait être soumise un *Safe* dans un incendie accidentel, par le fait de la quantité du bois qui l'entourait, serrée, et aussi parce que le vent, qui a été d'une violence extrême et presque à l'état de tempête durant la plus grande partie de l'essai, agissait comme une fournaise ardente et a considérablement augmenté l'intensité de la chaleur.

Lorsque le feu fut éteint et la *Safe* refroidie, celui-ci fut transporté aux Ateliers de MM. Kershaw & Co., et ouvert en notre présence: tous les livres, papiers, billets de banque, etc., et, ci-dessus énumérés, qui avaient été placés dans les compartiments ordinaires de la *Safe* les ayant retirés, on les trouva presque tous intacts, à l'exception de la reliure des livres de comptes, dont la glue avait été fondue, mais ceci n'endommageait en aucune manière l'écriture des livres.

Nous avons beaucoup de plaisir à certifier que le résultat de cet essai a été en tous points satisfaisant.

(Signé.) THOMAS WORKMAN, CHAMPAIGN BROWN, H. A. NELSON, ALEX. BRYSON, SAMUEL R. EVANS.

Montréal, 12 déc. 1863.

EAU DE LA FLORE DE MURRAY ET LANMAN.—Les essais des parfums sont aussi variés que ceux des vins. Tous les goûts, cependant, admettent le Champagne Clignot; et les dames de goût et de perceptions raffinées admettent que l'Eau de la Flore de Murray & Lanman surpasse celle de toutes les autres essences florissantes, excepté la meilleure *Maria Fara Cologne*. Dans l'Armée du Sud, la première est considérée comme le meilleur article, et quoique récemment introduit sur les marchés, il est en ce moment apprécié de nos premières concitoyennes. De même que l'Eau de Cologne Allemande, celle de la Flore est préparée avec des fleurs fraîches; mais comme la végétation ardue de l'Europe, l'Eau de Murray & Lanman a tout un monde d'odeur plus riche que celle de toutes les Eaux de Cologne possibles.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie, J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Harte, H. R. Gray, Picault et Fils.

—Etonnées faibles, oppression après le repas, etc.—L'indigestion prend des tournures inouïables. Quelques-uns, l'estomac devient sensible qu'il rejette les mets les plus poudrés; d'autres fois, la digestion est si pénible que le patient est effrayé de perdre l'appétit. C'est alors que les qualités toniques des *Pilules de Bristol* sont plus visiblement manifestes. Madame Margaret McElroy, de Troy, N. Y., certifie que depuis 9 ans, étant incapable de digérer de la nourriture solide, elle ne prenait que des gelées, du riz, de l'arrow-root—et ces aliments se condensaient lui causant tant de malaise, qu'elle était obligée de recourir à une pilule à une heure ou trois fois par jour. Elle avait terriblement maigri. Après avoir essayé plus d'une vingtaine de traitements, elle commença à faire usage des *Pilules de Bristol* pendant six semaines et elle en fit connaître les résultats dans les termes suivants: «Je suis heureuse de dire que je suis presque traitée. Je mange beaucoup, dors paisiblement, suis en bonne humeur, et ne ressens plus aucune douleur. Tout cela, je le dois aux *Pilules de Bristol* enduites de sucre, que je recommande vivement à tous ceux qui ont un estomac faible. Elles sont sûres, elles sont entières dans des fioles et peuvent être gardées sous tous les climats. Tous les pharmaciens respectables en vendent.

J. F. HENRY & Co., Agents-Général pour le Canada, 303, Rue St. Paul, Montréal.

Pour guérir pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, appauvrissement du sang, faciliter le développement des jeunes filles débiles, et redonner au corps ses forces altérées ou perdues, les médecins les plus célèbres ont toujours eu recours à la préparation à une pilule avec un succès toujours certain. Le *Phosphate de Soufre* de Leroy, Docteur ecossais, le seul ferrugineux qui n'échauffe pas, le seul aussi qui se présente sous une forme entièrement nouvelle et douce des résultats immédiats.

11 mars.

—M. VIDAL & FONTAINE, agents de publicité à New-York, sont seuls autorisés à recevoir les annonces aux Etats-Unis destinées à l'*Ordre*, ainsi que les abonnements à ce journal; dont la collection se trouve constamment dans leurs bureaux, No. 63 Nassau street, New-York, à la disposition des annonceurs.

Parmi le nombre considérable de personnes auxquelles on conseille l'huile de Foie de Morue, les trois quarts au moins la prennent avec dégoût! Quelle est la cause de cette répugnance? C'est que le médicament à ses enfants, ne s'est pas fait la réflexion que l'on devrait bien trouver de quoi remplacer un médicament si répugnant? Ce dépit si naturel se trouve aujourd'hui rempli par le *Sirop de Hayford* de Grinnall, qui lui est substitué avec avantage et a reçu les témoignages les plus flatteurs de toutes les sommités médicales de Paris—Agents à Montréal: M. M. Lyman, Clark et Cie.

11 mars.

—Les *Pilules* du Dr. Radway sont supérieures à toutes les autres médecines purgatives du monde. Ce sont les seules *Pilules* purgatives qu'il soit sûr d'administrer dans les cas d'érysipèle, de fièvres typhoïdes, scarlatines, jaunies et autres fièvres, ainsi que dans ceux de la petite vérole, des gonorrhées, de l'inflammation des poulmones, des piles et autres maladies qui demandent une purgation modérée. Une dose des *Pilules* du Dr. Radway nettoie les entrailles, et expulse du système les humeurs malsaines sans affaiblir le patient. Une seule dose suffit pour monter leur supériorité sur toutes autres *Pilules*.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie, J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Harte, H. R. Gray, Picault et Fils.

TEMOIGNAGE LOCAL.

M. R. DUGAL, Chimiste et Pharmacien, Rue de la Couronne, Québec.

Monsieur—Je vous envoie le certificat suivant, concernant l'efficacité de la *Sarsaparille de Bristol*: «Résultat d'une fièvre lente.—Je certifie que le 19 mars 1860, mon fils, âgé de 9 ans, fut obligé de garder le lit par cette maladie. J'eus recours aux divers remèdes que lui prescrivirent ses médecins, mais sans succès. Pendant deux ans, sans aucun résultat. Le printemps dernier, je commençai à lui faire prendre de la *Sarsaparille de Bristol*, qu'il n'en prit, à la rigueur, que quelques gouttes. Je sentis, et maintenant il peut marcher facilement. Je conseille donc à tous ceux qui souffrent de maladies semblables, l'usage de la *Sarsaparille de Bristol*».

JEAN LACHANCE.

St. Roch de Québec, 18 août 1863.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie, J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Harte, H. R. Gray, Picault et Fils.

Le grand Tonicque acclimaté.—Partout où les Amers de Hostetter, ce célèbre remède américain contre les maladies de climats, ont été introduits, leurs effets à soutenir la santé, à braver les caprices de ceux que leurs entreprises exposent aux risques ordinaires des privations, ont été merveilleux.

A l'armée, la supériorité de cette médecine alternative sur toutes les autres, a été prouvée quand elle a été employée; c'est une preuve qu'elle est une protection exclusive contre les fièvres bilieuses et les maux d'estomac d'entrailles de toutes sortes. Les soldats disent que c'est le seul remède qui peut produire et conserver les habitudes de santé dans la garnison. Pour les pionniers non-acclimatés, c'est la meilleure sauvegarde contre la maladie. Partout où les Etats-Unis, il passe pour être le tonique le plus agréable et le meilleur, ainsi que le remède sans égal contre la dyspepsie. Les ingrédients médicaux sont tous des végétaux qui sont gardés dans une solution du meilleur sirop de sucre.

Les Amers de Hostetter sont manufacturés à Pittsburgh, en Pennsylvanie, et pas moins de 50,000 douzaines de bouteilles sont vendues annuellement.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et Cie, J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Harte, H. R. Gray, Picault et Fils.

IMPORTANT CAUTION.—Le public doit particulièrement faire attention, si chaque bouteille de la *Sarsaparille de Bristol*, qu'il achète, porte la signature de Lanman et Kemp sur un des côtés de l'inscription. La véritable *Sarsaparille* est préparée seulement par Lanman et Kemp Pharmaciens, New-York.

Avis Spécial.

QUEST-CE QUE C'EST H. DOWNS?—Nous voyons le *Journal* de ce jour-ci, et nous sommes étonnés de voir un homme qui se dit philanthrope, un bienfaiteur de l'humanité, faire de la propagande pour un remède qui n'a pas de valeur médicale, mais qui a une valeur commerciale. Nous sommes étonnés de voir un homme qui se dit philanthrope, un bienfaiteur de l'humanité, faire de la propagande pour un remède qui n'a pas de valeur médicale, mais qui a une valeur commerciale. Nous sommes étonnés de voir un homme qui se dit philanthrope, un bienfaiteur de l'humanité, faire de la propagande pour un remède qui n'a pas de valeur médicale, mais qui a une valeur commerciale.

John F. Henry & Co., Propriétaires, 303 Rue St. Paul, Montréal, C-E.

UN GRAND BIENFAIT.—Lorsque la douleur est sensible par tout le corps, on éprouve, de la joie au cœur, de l'estomac, de la tête, de la poitrine, de quelque tumeur douloureuse. Le Liment du Vermont de Henry est un véritable tueur-douleur. Ne manquez pas de l'employer contre les maux de tous les membres, les coliques et les douleurs de toutes sortes.

John F. Henry & Co., Propriétaires, 303 Rue St. Paul, Montréal, C-E.

MEUBLES DE MENAGE

Ventes à Bon Marché pour Argent Comptant.

Le soussigné a résolu de réduire avant le Jour de l'An, à des PRIX EXTRAORDINAIREMENT REDUITS, son FONDUS actuel, qui est considérablement varié. En conséquence, il invite ceux qui désirent des MEUBLES de MENAGE réellement bons et à BAS PRIX, à venir chez lui avant d'acheter ailleurs.

JOHN THORNTON,

71, Rue Craig, Coin de la Rue Bleue.

BAZAR

En Faveur de l'Union St. Pierre.

UN BAZAR en faveur de l'UNION ST. PIERRE aura lieu dans le courant de JANVIER, à la SALLE DE L'UNION ST. JOSEPH, Rue St. Catherine.

Les personnes charitables, qui voudraient coopérer dans les bonnes œuvres de cette Société, sont respectueusement priées de faire parvenir quelques objets, fussent les plus minimes, aux Messieurs suivants qui les recevront avec reconnaissance.

ED. BARSALE, Rue du Cimetière, No. 41; AND. BAPIERRE, Rue St. Paul, 134 et 136; R. PROVOST, Rue St. Charles, 174; A. DESAULTES, Salle de l'Union St. Joseph; F. SABOURIN, Rue Christophe, 12; AD. MARTIN, Seaton, près la Rue St. Catherine.

L'Union St. Pierre compte que les dons qui lui seront faits par avance n'empêcheront pas les personnes de favoriser son BAZAR de leur présence.

14 déc.

TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 4 décembre 1863.

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu d'un ordre en Conseil, daté le 19 novembre 1863, tous les DEPOTS d'ARGENTS publics, par toute la province, devront à compter du PREMIER JANVIER 1864, être faits à la BANQUE DE MONTREAL ou à ses Agences.

W. H. DOUGALL, Commissaire.

14 déc.

GRAND CONCERT

DONNE PAR LES

Montagnards Canadiens,

DANS LA

Nouvelle Salle des Artisans,

Grande Rue St. Jacques.

VENDEMI, le 18 DECEMBRE.

PROGRAMME.

Première Partie.

1.—Salut aux Chanteurs de la France,..... Ambrose Thomas. LES MONTAGNARDS CANADIENS.
2.—Nizza de Grenade,..... Grand Duo pour Violon et Piano, Wolf Dubois. Melle. REGNAUD et M. SENECAI.
3.—Le Tasse,..... Basso Solo. CONCORE. M. LECOURES.

4.—Le Propriétaire,..... (Redemandé),—Chant Comique. M. JOS. BOUCHER.

5.—Le Printemps d'Amour,..... Grand Mazurka de Salon. Melle. REGNAUD.

6.—En parlant de ma Mère..... M. GALAIS.

7.—La Nouvelle Alliance,..... (chanté au Grand Festival de Londres, par 1800 Orphéistes). Melle. REGNAUD.

LES MONTAGNARDS CANADIENS.

Seconde Partie.

8.—France France!..... Ambrose Thomas. LES MONTAGNARDS CANADIENS.

9.—Variations pour Oboc..... Haricelli. Exécutées par Signor BARICELLI.

10.—Ah! for ever I now have lost thee, Bellini. M. P. LAMOTHE.

11.—C'est ma fille!—Cris du Cœur, Comique. M. JOS. BOUCHER.

12.—Grand Solo de Flûte. M. H. GAUTHIER.

13.—Les Vespres Siciliennes, Solo Soprano. Melle. REGNAUD.

14.—God save the Queen!..... LES MONTAGNARDS CANADIENS.

Les Portes s'ouvriront à 7 heures; le Concert commencera à 8 heures.

PRIX D'ADMISSION..... 30 SOUS.

On peut se procurer des Billets chez les Marchands de Musique, et le soir à la Porte de la Salle du Concert.

14 déc.

BENNETT, KIMPTON & Co.,

PROVINCE DU CANADA

DANS LA COUR DE CIRCUIT

Dans et pour le Comté d'Argenteuil.
La Cause, Mercredi, le deuxième jour de Décembre mil huit cent soixante-trois.

Durant la Vacance
No. 934
JOHN McANDREWS, du Township de Grenville, dans le Comté d'Argenteuil et District de Terrebonne, Journalier

Defendeur
JOHN McANDREWS, du Township de Grenville, Comté et District susdits, Bourgeois

Il est ordonné sur la motion de Messieurs Oulmet et Mathieu, les Avocats du Demandeur, en tant qu'il appert par le retour de James McMahon, Huisier de la Cour Supérieure du Bas-Canada, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada et ne peut être trouvé dans ce District de Terrebonne, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier nouvelle publié à Montréal, appelé "L'Ordre", et deux fois en langue anglaise dans le papier nouveau appelé "Montreal Gazette", notifié de comparaître devant cette Cour et la répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître, de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Par Ordre,
THOMAS BARRON, J.,
G. C. C.

10 déc.

R. A. L. E.
Dimanche prochain, 13 courant, aura lieu dans la Salle de l'Union St. Joseph, rue St. Catherine, à 7 heures du soir, la R. A. L. E. en faveur de l'Hospice St. Antoine, déjà annoncée dans ce journal. Elle se continuera lundi et mardi à la même heure. Il y aura une grande quantité d'objets, consistant en JOUETS d'enfants, propres à être donnés en CADEAU le JOUR DE L'AN, Objets utiles, etc. Il y aura aussi une Table de rafraîchissements.

Nous prions donc respectueusement les personnes charitables, en particulier les Dames, car toujours leur cœur est ouvert à tout bien, de venir assister à cette R. A. L. E. en assistant à cette R. A. L. E.

HOSPICE ST. ANTOINE.
10 déc.

PROVINCE DU CANADA
DANS LA COUR DE CIRCUIT

Dans et pour le Comté d'Argenteuil.
La Cause, Mercredi, le deuxième jour de Décembre mil huit cent soixante-trois.

Durant la Vacance
No. 935
JAMES DOLAND, du Township de Grenville, dans le Comté d'Argenteuil et District de Terrebonne, Cultivateur

Defendeur
JOHN G. NEWCOMB, du Township de Grenville, Comté et District susdits, Bourgeois

Il est ordonné sur la motion de Messieurs Oulmet et Mathieu, les Avocats du Demandeur, en tant qu'il appert par le retour de James McMahon, Huisier de la Cour Supérieure du Bas-Canada, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada et ne peut être trouvé dans ce District de Terrebonne, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier nouvelle publié à Montréal, appelé "L'Ordre", et deux fois en langue anglaise dans le papier nouveau appelé "Montreal Gazette", notifié de comparaître devant cette Cour et la répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître, de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Par Ordre,
THOMAS BARRON, J.,
G. C. C.

10 déc.

AVIS
Est par le présent donné à tous ceux qui sont endettés envers la succession de feu Dame PHÉBEE BLANCHÉ, épouse de JOSEPH GARDIN, l'Er, de l'épave au plus 10, et à tous ceux qui ont des réclamations contre la dite succession, de les produire au plus vite.

J. A. CARDINAL,
308, Rue St. Joseph, Montréal.

7 déc.

Où acheter des Claques à bon marché? Chez G. GRINTON & Cie., Depot de Claques, 258, Rue Notre-Dame.

THE CANADIAN RUBBER COMPANY.
JACQUES-CARTIER.

Toutes les Claques achetées à cet Etablissement et portant l'Étampe ci-dessus sous la Semelle, nous les vendons avec les garanties suivantes:

Si une Claquette en Caoutchouc se déchire, craque ou manque en raison d'un défaut dans le caoutchouc ou sa manufacture et non en raison d'un usage raisonnable, une nouvelle paire sera donnée en échange pour celles qui seront endommagées.

G. GRINTON & CIE.
Notre Huile de Charbon à 2s. 6d. le Gallon est garanti non-explosive, n'avoir aucune odeur désagréable, et coûte moins que 1-3 de cent par heure, brûlant avec un Bco No. 2, ordinairement employé.

G. GRINTON & CIE.,
258, Rue Notre-Dame.

4 déc.

Foyer Canadien.
Les personnes qui désirent renouveler leur Abonnement au Foyer Canadien, pourront avoir de suite le Volume de Prime (de près de 400 Pages), en s'adressant à:

FABRE & GRAVEL,
30, Rue St. Vincent

25 nov.

ÉTAT

Des Terres à vendre pour Cotisations

et Ais de la Vente.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DES DEUX-MONTAGNES.

Je donne, par les présentes, AVIS PUBLIC, que les Terrains ci-après mentionnés seront vendus par ENCHÈRE, dans la Salle du Conseil Municipal du Comté des Deux-Montagnes, le VILLAGE DE STE. SCHOLASTIQUE, LUNDI, le premier Jour de FEVRIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour les Cotisations et Charges dues aux Municipalités ci-dessous mentionnées, sur les divers Lots plus bas désignés, à moins qu'ils ne soient payés, avec les frais, au moins deux jours avant le jour ci-dessus indiqué.

Dans la Municipalité du Village de St. Eustache.

10. L'Emplacement de la Veuve et Héritiers Jean-Baptiste Marin, borné en front par la Rue Phébe, en arrière et du côté Sud-ouest par Calixte Ethier, et d'autre côté par la Rue St. Lambert, bâti d'une Maison en Bois. — Il est dû \$ 6.21

20. L'Emplacement de la Succession Vortell, occupé ci-devant par feu Henry Tison, borné en front par la Rue Phébe, en arrière par Dame Violette, et d'autre côté par Louis Dion et François Proteau, et de l'autre côté par François Thérien, avec une vieille Maison en Bois dessus érigée. — Il est dû 9.33

30. L'Emplacement de Louis Oulmette, borné en front par la Rue St. Louis, en arrière par le Lot d'un inculte, d'un côté par une Rue, et d'autre côté par Calixte Desforges, sans Bâtiment. — Il est dû 15.97

40. L'Emplacement des Héritiers William Henry Scott, borné en front par la Rue St. Eustache, en arrière par la petite Rivière Duchesne, d'un côté par Félix Paquin, et de l'autre côté par Dame Violette, avec une vieille Maison en Bois dessus érigée. — Il est dû 119.25

50. L'Emplacement de François Poirier, borné en front par la Rue St. Eustache, en arrière par la petite Rivière Duchesne, d'un côté par Félix Paquin, et de l'autre côté par Guillaume Brayer dit St. Pierre, avec une Maison en Bois dessus érigée. — Il est dû 14.61

60. L'Emplacement de la Veuve et Héritiers Roch Delaunay, borné en front par la Rue St. Marie, en arrière par la petite Rivière Duchesne, d'un côté par la Veuve Michel Amour, et de l'autre côté par la Veuve William Henry Scott ou représentants, avec une vieille Maison en Bois dessus érigée. — Il est dû 10.76

Dans la Municipalité du Village de St. Scholastique.

10. Un Emplacement appartenant à Oscar Barco, sur la Rue St. Jean-Baptiste, de deux cent trente-neuf pieds de largeur sur le front, sur cent cinquante-sept pieds de profondeur, où il y a une cent soixante-cinq pieds de largeur, le tout plus ou moins, tenant devant à la dite Rue, derrière à Antoine Clément, d'un côté à Messire François Bonin, et de l'autre côté, à la Belle-Rivière, avec les débris d'une Maison en Brique, une Écurie et Remise en Bois dessus construites. — Il est dû 15.18

20. Un Lot de Terre appartenant à Oscar Barco, sur la Rue St. Jacques, d'un arpent de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir de la dite Rue qui le borne par-avant à aller aux limites de la Corporation du dit Village, ou à l'angle du dit Oscar Barco, ce qui peut donner une profondeur de deux arpents et demi à trois arpents, plus ou moins, tenant d'un côté à Joseph Lacombe, et de l'autre côté à Vincent Lacombe, sans Bâtisse. — Il est dû 5.57

30. L'Emplacement de Jean-Baptiste Labelle, sur la Rue St. Jacques, ayant quatre perches de front sur six perches de profondeur, tenant devant à la dite Rue, derrière à un côté à Joseph Lacombe, et de l'autre côté au dit Oscar Barco, sans Bâtiment. — Il est dû 1.93

40. Un Emplacement dont le propriétaire est inconnu, situé sur la Rue St. Vincent, de dix-huit à vingt pieds de front sur environ cinquante pieds de profondeur, le tout plus ou moins, et comprenant tout le terrain renfermé dans les bornes suivantes: tenant devant à la dite Rue St. Vincent, derrière à la dite Rue St. Vincent, derrière à la dite Rue St. Vincent, et d'un côté à la Veuve Pierre Gacien, et de l'autre côté à cette dernière et partie à Hercule Gacien, avec une vieille Maison en Bois dessus érigée. — Il est dû 0.36

Dans la Municipalité de la Paroisse de St. Scholastique.

L'Emplacement de Grégoire Larouche, situé au Nord de la Belle-Rivière, Paroisse de St. Scholastique, contenant un demi-arpent de front sur un arpent de profondeur, le tout plus ou moins, tenant devant au Chemin du Roi, derrière à Jean Gacien, et d'un côté à Alexandre Larouche, sans Bâtiment. — Il est dû pour taxes et cotisations d'écoles 1.67

St. Scholastique, ce premier Décembre mil huit cent soixante-trois.

ANTOINE FORTIER,
Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté des Deux-Montagnes.

8

Avis aux Entrepreneurs.
A VENDRE,
1000 SPEARS POUR ECHAFAUDER, A TRES-BON MARCHÉ.

S'adresser au Clos de PH. VAUTHIER, Pied de la Rue McGill, au 18, Rue des Sœurs Grises, 10 déc.

Livres nouveaux.

"Au Ciel on se reconnaît." Lettres de Consolation écrites par le R. P. Blot, un 101. Vol. in-18. 25 cts.

Mgr. l'Évêque de Québec a dit que ce Livre est une vraie perle enchaînée de Patriotisme, et Sa Grandeur en a recommandé la lecture à tous ses fidèles dans son éloquent homélie de la Toussaint 1862.

"Les Auxiliaires du Purgatoire," par le R. P. Blot, 1 Vol. in-18. 25 cts.

Ce Livre, qui complète *Au Ciel on se reconnaît*, a autant de charmes et de variété. Il répond à presque toutes les questions pratiques sur le Purgatoire, et révèle une des fondations les plus chères au Saint-Cœur d'Ar. C'est, au jugement d'un illustre Archevêque, un Ouvrage remarquable, pieux et très-utile.

"De l'Intercession perpétuelle," par M. l'Abbé Vincent, 1 Vol. in-18 brochure. 10 cts.

Méditations pour tous les Jours et Fêtes de l'année, selon la Méthode de St. Ignace, sur la vie et les mystères de N. S. J. C., à l'usage des Religieuses vouées à l'Enseignement, par M. l'Abbé de Brandt, 6 Vols. in-12 brochures. \$3.20

relies \$4.25

"La Virginité," par M. l'Abbé Coulin, Vol. in-18 brochure. 38 cts.

Conduite pour passer sagement le temps de l'Avant, par le R. P. Avillon, 1 Vol. in-12 relié. 50 cts.

En vente à la Librairie de J.-B. ROLLAND & FILS, Rue St. Vincent, No. 8, Montréal.

10 déc.

STATEMENT

of Property to be sold and notice

of Sale.

OFFICE OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE COUNTY OF TWO-MOUNTAINS.

I hereby give PUBLIC NOTICE that the Lots undermentioned will be sold at AUCTION in the HALL of the Municipal Council of the COUNTY OF TWO-MOUNTAINS, in the VILLAGE OF ST. SCHOLASTIQUE, on MONDAY, the first day of FEBRUARY next, at TEN o'clock A. M., for the Taxes and Charges due to following Municipalities, on the various Lots undermentioned, unless the sum be paid, with costs incurred, at least two days before the day above fixed.

In the Municipality of the Village of St. Eustache.

10 The Lot of the Widow and Heirs Jean-Baptiste Marin, bounded in front by the Street Phébe, in rear and on the South-West side by Calixte Ethier, and on the other side by St. Lambert Street, with a Wooden House built thereon. — Due \$ 6.21

20 The Lot of the Estate Vortell, formerly occupied by Henry Tison, bounded in front by the Street Phébe, in rear by Mrs. Widow Felix Paquin, on one side by Louis Dion and François Proteau, and on the other side by François Thérien, with an old Wooden House thereon erected. — Due 9.33

30 The Lot of Louis Oulmette, bounded in front by St. Louis Street, in rear by a Lot, Propriété unknown, on one side by a Lane, and on the other side by Calixte Desforges, without any Building. — Due 15.97

40 The Lot of the Heirs William Henry Scott, bounded in front by St. Eustache Street, in rear by the Little River Duchesne, on one side by Félix Lavolette, on the other side by Guillaume Brayer dit St. Pierre, with a Wooden House thereon erected. — Due 119.25

50 The Lot of Widow and Heirs Koch Delaunay, bounded in front by St. Mary Street, in rear by Little River Duchesne, on one side by the Amarger or Representatives, on the other side by Widow William Henry Scott or Representatives, with an old Wooden House thereon erected. — Due 10.76

In the Municipality of the Village of St. Scholastique.

10 A Lot belonging to Oscar Barco, on St. John-Baptist Street, of two hundred and thirty-nine feet front by one hundred and fifty-five feet in depth, on which there are several small buildings and a garden. — Due 15.18

20 A Lot owned by Oscar Barco, on St. James Street, of one arpent in breadth by what depth may be found between said Street which would said Lot in front and the limits of the Corporation of the Village, where it is bounded by the said Oscar Barco, the whole Lot containing two and a half arpents more or less, bounded on one side by Joseph Lacombe, and on the other side by Vincent Lacombe, without any Building. — Due 5.57

30 The Lot of Jean-Baptiste Labelle, on St. James Street, containing four perches in breadth by six perches in depth, bounded in front by said Street, in rear and on one side by Joseph Lacombe, and on the other side by said Oscar Barco, without any Building. — Due 1.93

40 A Lot, Propriété unknown, on St. Vincent Street, containing between eighteen or twenty feet in breadth, by about fifty feet in depth, more or less, and comprising the whole of the Land, included in the following limits, bounded in front by said St. Vincent Street, in rear and on one side by Widow Pierre Gacien, and on the other side partly by said Widow and partly by Hercule Gacien, with an old Wooden House thereon erected. — Due 0.36

In the Municipality of the Parish of St. Scholastique.

The Lot of Grégoire Larouche, situated on the North side of Belle-Rivière, in the said Parish of St. Scholastique, containing half an arpent in breadth by one arpent in depth, more or less, bounded in front by the Public Highway, in rear and on one side by Antoine Campeau, junior, and on the other side by Alexandre Larouche, without any Building. — Due for the Municipal and School taxes 1.67

St. Scholastique, the first day of December one thousand eight hundred and sixty-three.

ANTOINE FORTIER,
Secretary-Treasurer of the Municipal Council of the County of Two-Mountains.

8

EX "NORTH AMERICAN" "MARIE-LOUISE" "HIBERNIAN" ET "DANMARK"

MM. J. FOURNIER & Cie.,
242, RUE ST-PAUL

Offrent en vente

200 Barriques Vins de Sauterne, Chablis, Margaux, M-doe, Bordeaux, Bourgogne, Macon, Beaujolais, St. Emilion, Châteauneuf, etc.

PORT, SHERRYS, GIN, RUM, OLD TOM, Des premières marques.

100 Barriques Cognac, Brandy, Orléans, Dupuy, Seignette, Lacombe, de Gernon, J. Fournier et Cie, et autres des premières marques, de \$1.75 à \$2.25 par gal.

300 Caisnes "Old Cognac" des premières maisons, de \$6.75 à \$11.25 par douzaine.

300 Caisnes Vins de Margaux, St. Julien, Graves, Sauternes, Chablis, St. Emilion, Châteauneuf, Macon, Beaujolais, des maisons J. Fournier et Cie, de Gernon et Cie, et Truchon, frères.

Vins liquoreux du Midi et vins de dessert pour les dames.

Muscat Frontignan de Lunel et vins rouges doux de Banyls si justement appréciés des gourmets de France.

150 paniers de champagne, reçus directement du prop. M. Blanchet, Jnr., d'Epervann, sans supérieur sur ce marché, à 13 dollars la caisse.

Liquoreux de la Gide Chartreuse, venant directement de ce célèbre établissement.

Vrai cidre moussueux de Base Normande. Remarquable assortiment de Vins de Montserrat et d'ornementation de toutes couleurs, à des prix on ne peut plus modérés.

Grand déballage de Zincs manufacturés d'Ang. Lamoureux, de Paris, consistant en Bains de pieds, Bains de siège, Cuvettes, Lavabo, Ustensiles de Cuisine, Cafetières, Bouillottes en fer battu.

Fleurs artificielles de Mme Seilheimer, de Paris.

Fausset hydraulique Belicet, à \$1. Machines à boucher à \$1.25.

J. FOURNIER & CIE.

10 déc.

COLONISATION ! COLONISATION !!

AVIS est donné aux amis de la COLONISATION

qu'une LISTE de SOUSCRIPTIONS en

faveur des Colons de "Mantawa," dans le District de Joliette, est ouverte depuis quelques jours.

Le montant des Souscriptions est reçu par le Soussigné au No. 7, Rue St. Vincent, Bureau de MM. Dorion & Poir.

D. A. O. ARCHAMBAULT,
Etudiant en Droit.

4 déc.

R. R. R.
RADWAY'S READY RELIEF

DES

Guérisons merveilleuses sont tous les jours opérées

MIRACLES MODERNES.
L'Histoire, la Science, l'Art, la Philosophie, l'Ingenieur de l'Homme, les Recherches des Sages, n'ont pas réussi à procurer à la race humaine un présent aussi considérable et aussi précieux, une nécessité aussi immédiate que le

RECUPERATEUR RAPIDE DE RADWAY,
Le Grand Remède Interne et Externe,

Qui doit être employé dans tous les cas où il y a Douleur, Inflammation, les Tumeurs, les Crampes, les Maux de Tête, les Crampes, les Spasmes, les Maladies subites, les Rhumes, la Grippe, l'Influenza, la Diphthérie, l'Enrouement, l'Infection, les Douleurs, les Maux, et toutes les Infirmités.

Chez les JEUNES GENS comme chez les VIEILLES PERSONNES, chez les HOMMES comme chez les FEMMES.

Ce Remède prouve un peu de minutes son efficacité. Il sauvera la vie quand tous les autres Remèdes auront failli.

Il prévient la Maladie. Il arrête les Douleurs. Il procure le Sommeil. Il fortifie. Il assure la Santé.

Il n'y a pas de température si faible qu'il ne fortifie, si infirme et si incomplet qu'il ne remette et rende complet, si misérable qu'il ne rende confortable, si torturé par la douleur auquel il ne procure de l'aide et du confort, si irrité qu'il ne calme, si malade qu'il ne guérise pas, si miné par la maladie auquel il ne prolonge la vie.

DES GUERISONS MERVEILLEUSES SONT TOUTS LES JOURS OPÉRÉES PAR L'APPLICATION EXTERNE DE CE REMÈDE, DANS

RHEUMATISM | SORE THROAT
NEURALGIA | INFLUENZA
CRAMPS | DIPHTHERIA
STRAINS | HEADACHE

Le Lumbago, la Goutte, le Tic Douloureux, le Mal de Dents, le Mal d'Oreille, l'Inflammation de l'Estomac, des Entrailles et des Pommions, les Entorses, les Contusions, les Blessures, les Hémorrhoides, le Croup, l'Enrouement, les Brûlures, la Gale, les Pustules, Taches, Morsures, Piqûres d'Insectes, les Anguilles, les Scorpions, les Coups de Soleil, les Apoplexies, les Attaques épileptiques, l'Asthme, la Catarrhe, les Douleurs dans les Jambes, les Pieds et les Mains, les Fièvres dans les Reins, les Tumeurs aux Genoux, Pieds, Jambes, etc., Maux d'Yeux.

Et dans tous les cas où la Douleur se fait sentir, le RECUPERATEUR RAPIDE DE RADWAY, s'il est appliqué sur ces Maux, donne immédiatement de l'aide, ET EN QUELQUES HEURES, IL GUÉRI LE PATIENT.

APPLIQUEZ EXTERIEUREMENT ET INTERIEUREMENT, IL OFFRE UNE AISE IMMEDIATE ET GUÉRI PROMPTEMENT

L'Inflammation des Reins, la Vessie, le Spleen, la Pierre, la Gravelle, la Diabète, l'Irritation de l'Urethre, Difficulté d'Uriner, etc.

Les Maladies inhérentes à leur sexe, seront guéries en prenant le RECUPERATEUR RAPIDE DE RADWAY avec une Dose des PILULES DE RADWAY.

PRIS INTERIEUREMENT,

Une cuillerée à thé de ce RECUPERATEUR dans un verre d'eau prise comme breuvage, est supérieure à tous les Amers, Liqueurs ou Composés, comme stimulant tonique, pour fortifier les tempéraments faibles, promouvoir un bon appétit, fortifier les nerfs, et guérir les douleurs dans l'estomac, les entrailles, les reins, la vessie, etc.

Agents Généraux pour le Canada: — MM. J. F. HENRY & CIE, et LYMAN, CLARE & CIE.

4 déc.

"NORTHERN LIGHT"
BEARD.

CORRIDORS, BUREUX ET SALONS.

INTERIEUR DU POELE.

Premier Prix à Toronto, Kingston et Montréal.

Il brûle tout son gaz et sa fumée et ne demande d'être allumé qu'une seule fois la saison. Garanti être supérieur à tout autre Poêle manufacturé jusqu'ici, et garanti être ce qu'on le représente.

Poeles de Cuisine, de Corridor, de Salle, de Chambre à Coucher et de Bureau en grande Variété,

SALLES DE VENTE—75, Grande Rue St. Jacques, Montréal, 118, King Street, (Est.) Toronto.

J. G. BEARD & CIE.

10 déc.

AVIS.

Un Jeune Homme de bonne famille, porteur

de certificats de moralité et de bonne conduite,

s'offre à donner quelques heures d'Enseignement

en langue française ou anglaise à de jeunes Enfants dans une famille privée canadienne ou anglaise (une famille anglaise de préférence).

Il surveillerait aussi les études à la maison d'enfants fréquentant le Collège.

S'adresser à ce Bureau
27 nov.

PARFUMERIE DE LA MAISON OGER,

36, Boulevard de Sebastopol, Paris.

PRODUITS EN VOGUE:

LA POMMADE CEPHALIQUE est le plus recherché de tous les spécifiques contre la calvitie, non-seulement elle prévient et arrête la chute des cheveux et empêche la décoloration, mais elle leur donne lustre et souplesse en même temps que le parfum le plus agréable.—Prix du Pot: 2 fr. 50 c.

L'EXTRAIT MULTIFLORE est l'Eau de Toilette adoptée par les gens du monde. M. OGER a choisi pour cette Composition les fleurs les plus suaves et les plus salutaires, et il en a extrait un principe actif qui conserve à la peau la fraîcheur et la transparence de la jeunesse.—Prix du Flacon: 1 fr. 50 c.

LE SAVON AU BOUQUET DE FRANCE ferait la réputation d'une Maison nouvelle et raffinée.

2 déc.

Rob Boyveau-Lafecteur,
Sculpteur en France, Autriche, Belgique et Russie.

Le Rob végétal du Dr. BOYVEAU-LAFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAUD & ST. GERVAIS.

Guérit rapidement, sans Mercure, les affections de la peau, dartres, acrochies, suite de gale, ulcères, accidents de couche, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs, les maladies syphilitiques récentes, invétérées ou rebelles au Copahu, au Mercure et à l'iodure de Potassium.

Le Rob se vend dans toutes les Pharmacies. — Dépôt Général: —12, Rue Richer, à Paris. —a-bpm 135.

MAISON OUISLAIN, Rue Richer, No. 12, PARIS.

EAU DE LA FLORIDE,
EAU MIRACULEUSE.

Débilité,
Fievrre,
Maladie des Femmes,
Symptômes Secondaires,
Affections Vénériennes,
Inflammations de toute
sortes.

Précaution !

Il n'y a de véritables que ceux ayant les mots
"Holloway New-York et Londres" visiblement
sur chacune des feuilles du feuillet des instructions
dans quise trouvent autour des vases, et des
boîtes ; On peut être assuré en plaçant les
feuilles la lumière. Une récompense raisonnable
à quiconque donnera des informations pouvant
conduire à la découverte d'aucune personne ven-
dant de contrefaçons, et vendant ainsi ces pro-
duits sachant qu'elles sont contrefaites.

••• Ventes sur Établissements du préposé
Holloway, 80 Maiden Lane, New-York et éga-
re 248, Londres, et chez tous les pharmaciens et
de sauldeurs de remèdes des États-Unis et
monde civilisé, en boîtes de 25 cents, 62½ cents
et une piastre chaque.

••• On épargne beaucoup en achetant les plus
grandes.

N. B. — Des directions sur la conduite des pa-
tients, vis-à-vis de cet onguent pour chaque
de saulde, accompagnent chaque boîte.

38 août 1883

123